



*Joyeuses Fêtes*

# E.Leclerc



## *Espace Mozac*

**leclercdrive.fr**

*Vos courses en 1 clic !*



**UNE HEURE  
POUR SOI**

L'INSTITUT NATIONAL DE LA RESTAURATION



**espace  
culturel**

Tel: 04.73.63.23.70

direction VOLVIC



**Artisans  
du Goût**



Boucherie  
Charcuterie  
Salaisons  
Traiteur  
Fromages  
Fruits  
Légumes  
Cafés Thés  
Vins

**HORAIRES : Journée continue  
du lundi au samedi 8h30-19h30**

**ESPACE MOZAC - 04 73 38 61 56**



# EDITO



## MOZACOISES ET MOZACOIS...

La fin de l'année, avec son lot d'interrogations pour l'année suivante (et 2017 n'est pas en reste), arrive. C'est également la période de Noël et de l'attention portée à nos enfants. Nos festivités sur Mozac en sont l'expression, et à la lecture de ce bulletin avec plusieurs manifestations depuis la rentrée de septembre, en portent témoignage.

Les actions de la commune en direction de ses jeunes vont se poursuivre dès le début de l'année 2017, avec la continuation des travaux de l'école primaire, la mise en place du nouveau self et la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. D'autres actions suivront, et sans compter celles relatives au milieu sportif qui concernent principalement la population jeune.

Les enjeux d'une commune comme la nôtre s'adressent bien, au-delà de la gestion des biens collectifs, aux deux tranches de la population que sont les jeunes, mais aussi les seniors. Ces enjeux seront bientôt partagés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec la nouvelle communauté de communes, Riom Limagne et Volcans. Quelles seront les priorités de celle-ci ? Comment un territoire comme Mozac gardera-t-il sa spécificité de commune urbaine imprégnée d'espaces verts et d'environnement naturel ? Autant de questions auxquelles vos élus délégués dans la nouvelle communauté de communes auront à cœur de répondre.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 voyait une nouvelle région se rassembler (Auvergne Rhône Alpes). Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 verra un nouveau territoire se mettre en ordre de fonctionnement. Il est permis de nourrir de belles ambitions pour celui-ci. Gageons que cet élan s'inscrive résolument dans les nouvelles perspectives qui s'ouvrent tant au niveau national qu'international.

C'est le vœu que je formule, avec toute l'équipe municipale, pour notre commune, et j'y ajoute tous nos vœux de paix et de prospérité pour vous et vos familles.

*Marc Régnoux*



## ☉ CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2016

### DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL, EAU ET ASSAINISSEMENT

Adopté à l'unanimité

### SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – AVIS CONCERNANT L'ARRETE PREFECTORAL DE PROJET DE PERIMETRE RELATIF A LA FUSION

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du Puy-de-Dôme arrêté le 30 mars 2016 prévoit la fusion des Communautés de Communes Limagne d'Ennezat, Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans. Madame la Préfète a, en application de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, mis en œuvre cette orientation du SDCI par arrêté préfectoral du 19 avril 2016 portant projet de périmètre de la fusion des Communautés de Communes énoncées ci-dessus, afin de constituer une Communauté de Communes issue de la fusion, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Avis favorable du Conseil municipal à l'unanimité

### SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE ISSUE DE LA FUSION

La répartition de droit commune a été retenue soit 3 sièges pour la commune de Mozac.

Adopté à l'unanimité

## ☉ CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

### DECISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET PRINCIPAL, EAU ET ASSAINISSEMENT

Adopté à l'unanimité

### REALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2016, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 300 000€. Après analyse, il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole (taux fixe à 0.95) sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

### REALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET EAU

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2016, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 50 000€. Après analyse, il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole (taux fixe à 0.95) sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

### REALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2016, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 20 000€. Après analyse, il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole (taux fixe à 0.95) sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mozac Volvic basket a sollicité auprès des communes de Volvic et Mozac une aide exceptionnelle. Les communes de Mozac et de Volvic ont proposé une participation identique à hauteur de 3 500€ par commune.

Adopté à la majorité

Suite au changement de fonctionnement avec l'Harmonie de Mozac (mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens), il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Harmonie de Mozac pour le financement du salaire des enseignants de musique sur la période courant de septembre à décembre 2016 pour un montant de 4 550€.

Adopté à l'unanimité

### WIFI 63 – ADHESION

Wifi 63 a été conçu pour permettre d'offrir aux habitants un point d'accès public à internet, libre, gratuit et sécurisé. Grâce à une antenne connectée à une ligne ADSL fixe, chacun peut depuis son terminal mobile personnel (smartphone, PC portable ou tablette) se connecter au service offert au public selon le lieu d'implantation de l'antenne. La commune de Mozac a souhaité adhérer à ce service au niveau du complexe sportif.

Adopté à l'unanimité

### SERVICE COMMUN INFORMATIQUE : CONVENTION ENTRE RIOM COMMUNAUTE ET LA COMMUNE DE MOZAC

Un mode de facturation différent, basé sur les prestations réellement réalisées est proposé. Celles-ci sont maintenant rémunérées sur la base d'un coût horaire global.

Adopté à l'unanimité

### HARMONIE DE MOZAC : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Mozac entend participer financièrement au fonctionnement de l'Harmonie de Mozac pour remplir ses missions d'intérêt général.

Les moyens consacrés seront les suivants :

- la mise à disposition de locaux municipaux adaptés à la pratique de la musique.

- l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement pour contribuer à couvrir une partie de ses dépenses, et de subventions exceptionnelles, le cas échéant, pour l'organisation notamment de manifestations diverses.



- l'attribution d'une subvention annuelle permettant la prise en charge d'une partie de la rémunération d'enseignants de musique pour offrir une formation musicale par des professionnels.

**Adopté à l'unanimité**

## 🗳️ CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2016

### **ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DIVERS CONTRATS DE MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

**Adopté à l'unanimité**

### **MODIFICATION DES STATUTS DE RIOM COMMUNAUTE – COMPETENCE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

En vue de la fusion de Riom communauté avec Limagne d'Ennezat et Volvic Sources et Volcans, un groupe de travail a proposé la rétrocession de la compétence « gestion des marchés d'approvisionnement couverts » aux communes. L'exercice de cette compétence recouvre la gestion de la halle de Riom. Aucun autre marché couvert n'existe sur le territoire.

Cette proposition permet de restaurer, sous la seule responsabilité du Maire, un mode de gestion et de fonctionnement global et unifié pour les marchés couverts, les marchés extérieurs et les foires.

**Adopté à la majorité**

### **BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL DE L'URBANISME ISSU DE LA REVISION N°2 ET DE LA MODIFICATION N°7**

**Adopté à l'unanimité**

### **AVIS DE LA COMMUNE DE MOZAC SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2017-2022 DE RIOM COMMUNAUTE**

Riom Communauté a arrêté le projet de PLH au conseil communautaire du 29 septembre 2016. Le Conseil municipal a rendu un avis favorable sur le projet et confirmé que les objectifs de développement correspondent aux objectifs de développement de la commune de Mozac.

**Adopté à l'unanimité**

### **AVIS DE LA COMMUNE DE MOZAC SUR LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR (PPGD) 2017-2022 DE RIOM COMMUNAUTE**

Riom Communauté a arrêté le projet de PPGD au conseil communautaire du 29 septembre 2016. A ce stade de la procédure, il convient que chaque commune de Riom Communauté délibère pour formuler un avis sur le document et sur le positionnement de la commune comme lieu d'accueil pour donner les premières informations aux demandeurs.

**Avis favorable du Conseil municipal à l'unanimité**

## 🗳️ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Soucieuse de permettre aux jeunes de s'exprimer et de participer à la vie de la cité, la commune de Mozac souhaite mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Le C.M.J. est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants. Il permet d'apprendre à être citoyen et de pouvoir participer à la conception et à la réalisation de projets. Il est également le relais et le porte-parole entre les jeunes de la commune et les élus adultes du Conseil Municipal.

Le C.M.J. est composé de 10 à 16 élus et respecte la règle de parité. La durée du mandat est de 2 ans.

### **Qui peut voter ?**

Pourront voter les jeunes domiciliés sur la commune de Mozac dont l'âge est compris entre 10 ans et 17 ans et inscrits sur la liste électorale.

### **Qui peut déposer sa candidature ?**

Les jeunes dont l'âge est compris entre 10 ans et 15 ans (16 ans moins un jour) pourront se porter candidat.

### **Les formalités**

Afin de pouvoir prendre part au vote et éventuellement de se porter candidat, les jeunes intéressés doivent :

1. remplir le formulaire disponible sur le site web de la mairie de Mozac <http://www.ville-mozac.com/> ou auprès de Franck Villedieu au CAZOM

2. le retourner à la Mairie, soit :

- par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Mozac  
Conseil Municipal des Jeunes - Rue de l'Hôtel de Ville  
63208 MOZAC

- par mail : [contact@ville-mozac.fr](mailto:contact@ville-mozac.fr)

- ou en le déposant directement à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres en dehors des horaires.

Ce bulletin d'inscription (un par enfant) sera impérativement accompagné :

- d'une photocopie ou d'un scan de la carte d'identité ou du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile (facture de gaz ou d'électricité au nom des parents).

Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte. L'enfant pourra accompagner sa candidature par un courrier de motivation, un programme ou une profession de foi. L'ensemble de ces documents doit être retourné avant le 31 janvier 2017.

### **L'élection**

L'élection se tiendra le samedi 18 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h à la maison des associations située 18 bis, allée des peupliers. Elle sera supervisée par des Conseillers Municipaux adultes.

Les jeunes, sur la base du volontariat, participeront à la tenue du bureau de vote et du dépouillement.

Un courrier explicatif du déroulement des élections sera envoyé à chacun des jeunes inscrit sur la liste électorale.

### **Le fonctionnement**

Le C.M.J. sera convoqué par le Maire 3 à 4 fois par an.

Des commissions seront créées et des réunions organisées en cours d'année en fonction des projets et des sujets à traiter.

Les jeunes seront guidés par un élu référent et un animateur.

# Une Échographie

## CAMPAGNE DE MESURES GÉOPHYSIQUES

# du sous-sol

Electerre de France et Fonroche Géothermie, acteurs majeurs du développement de la filière Géothermie Haute Température en France, collaborent dans le cadre de leur projet d'implantation d'unité géothermique sur le Bassin de Riom et de Clermont-Ferrand. Afin d'obtenir une connaissance précise du sous-sol une campagne de mesures géophysiques sur le tracé des zones concernées sera menée début 2017.

Le sous-sol du Massif Central abrite un potentiel géothermique important. C'est pourquoi les élus de l'Agglo de Riom, du Département et de la Région soutiennent la valorisation de cette énergie naturelle par les sociétés Electerre de France et Fonroche Géothermie, acteurs français dans le secteur des énergies renouvelables.

La géothermie haute température est une énergie renouvelable, qui permettra de produire 24h/24 et 7j/7 de l'électricité propre et à bas-coût, équivalente à la production de 8 éoliennes.

C'est pour optimiser l'exploitation de cette ressource naturelle et acquérir une connaissance précise du sous-sol qu'une campagne de mesures géophysiques va être entreprise. Cette échographie du sous-sol est engagée en vue de mieux appréhender la géologie et confirmer à la fois la potentialité des gisements et la garantie de leur exploitation dans des conditions de sécurité totalement maîtrisées.

### Détail du dispositif

Entre un et quatre camions circuleront en empruntant un parcours prédéfini et soumis au préalable à des arrêtés de police de circulation. Ce convoi s'arrêtera tous les vingt mètres pendant deux à trois minutes, le temps de l'échographie. Les voies concernées par la collecte de ces données seront soumises à une circulation alternée pendant seulement quelques heures. Le chantier mobile sera encadré par des véhicules régulant la circulation afin de limiter les ralentissements potentiels du trafic. Pour Mozac sont concernées l'avenue Jean Moulin, la rue de l'hôtel de ville et le chemin parallèle à la rocade nord.

*Pour toutes questions ou informations :*

*contact@electerre.fr  
Tél. : 04 73 97 63 01*

*geothermie@fonroche.fr  
Tél. : 05 59 71 65 52*



## ◉ LES PESTICIDES INTERDITS DANS LES ESPACES VERTS EN 2017 ET LES JARDINS EN 2019



Le 22 juillet 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif " zéro pesticide " dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

Les produits phytos seront tolérés pour l'entretien des espaces communaux non publics comme les terrains de sport, cimetière...

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

En réalité, c'est tout un mode de gestion qu'il faut repenser :

- désherber mécaniquement ou avec la vapeur,

- végétaliser avec des plantes choisies pour ne plus désherber,
- fleurir pour faucher moins souvent,
- reconfigurer des espaces publics pour ne plus avoir besoins de produits phyto...

Le projet « ZéroPhyto » est suivi dans le cadre de l'Agenda 21. Des actions pour réduire les produits phytos sont déjà engagées : formation Certi phyto, éco pâturage, jachère, achat d'équipement de désherbage. La réussite du projet « ZéroPhyto » passe aussi par l'adhésion et l'engagement des habitants. Les mozacois seront sollicités à différents niveaux : formation sur l'usage des produits phytos, pas de porte et pied de mur fleuris...

La commune de Mozac informera sur l'avancement du projet « ZéroPhyto » dans le cadre des réunions publiques Agenda21 et aussi par le bulletin municipal.



## ◉ ADIL 63

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel, **demandez des conseils d'experts avant d'agir !**

**Contactez le guichet unique, gratuit, neutre et indépendant :**

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées à RIOM les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.

**ADIL 63 / Espace INFO ÉNERGIE**

**129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand**

**Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78**

**contact@adil63.org - www.adil63.org**



**ADIL 63**



## ➤ COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE ASSURÉE AVEC LE CCAS ET DE NOMBREUX BÉNÉVOLES



La collecte annuelle organisée par le CCAS de Mozac au profit de la Banque Alimentaire Auvergne (BAA) s'est déroulée cette année les 25 et 26 novembre.

Bien que les résultats soient en retrait sur l'an passé (moins 15% environ), la collecte a tout de même approché les 7800 kg,

la baisse étant surtout due aux difficultés économiques que rencontrent de plus en plus de ménages... Malgré tout, beaucoup de donateurs se sont montrés encore très généreux.

On doit souligner la participation de nombreux bénévoles (86 personnes qui se sont succédées :

membres d'associations de Mozac, individuels ou élus, dix huit enfants de l'Aumônerie de l'Enseignement public de Riom...) pour assurer une permanence continue durant 2 journées au centre commercial Leclerc Envaldis.

N'oublions pas la contribution des écoles qui se sont associées à cette opération, avec la participation des enseignants, pour recueillir les denrées offertes par les parents et remises par l'intermédiaire des enfants !

Il est rappelé que la Banque Alimentaire Auvergne redistribue les produits aux bénéficiaires par l'intermédiaire de nombreuses associations caritatives ou CCAS et que cette collecte de novembre assure en moyenne (et seulement) environ 20% des besoins annuels. **Un grand merci à tous les donateurs et aux nombreux bénévoles qui ont participé à cette opération de solidarité.**

## ➤ DES AÎNÉS SOUCIEUX DE PRÉVENIR LES CHUTES ET GARDER LEUR SOUPLESSE

Une nouvelle session d'ateliers Equilibre organisée par le CCAS et l'ARSEPT est en cours à Mozac le vendredi après-midi depuis le 16 septembre. Répartis en deux cours animés par Marilyne, c'est pas moins de 25 personnes (dont 13 débutants) qui peuvent ainsi découvrir ou réapprendre des gestes et positions simples permettant de prévenir les chutes et préserver sa souplesse au cours de 12 séances d'une heure par semaine.

Chacun de ces ateliers se déroule à la maison des associations dans une ambiance très appliquée et conviviale.

## ➤ AIDE AU CHAUFFAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Mozac peut attribuer aux personnes en difficulté une aide au chauffage, selon certaines conditions de ressources (dépôt des demandes au plus tard le 31 janvier 2017).

Pour davantage de renseignements, s'adresser au secrétariat du CCAS (tél. 04 73 33 71 77).

## ➤ RAPPEL DU REPAS DES AÎNÉS 2017

Le repas traditionnel des Aînés organisé par le CCAS et la Commission municipale « Vie sociale et Solidarité active » pour les personnes de plus de 66 ans (et conjoints) aura lieu le **dimanche 15 janvier** (12h30) à l'Arlequin. Inscription **avant le 20 décembre**.

## ➤ BEAUCOUP DE PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU TÉLÉTHON À MOZAC

Les mozacois et voisins ont soutenu le Téléthon en participant au programme diversifié proposé par le collectif de Mozac « commission municipale et associations ».

Cette année encore, grâce à la participation de quelques associations, il a été possible de proposer diverses manifestations :

Le vendredi après-midi, à l'initiative des enseignants, tous les enfants de l'école élémentaire participaient à une course-défi dont les fonds recueillis ont été remis officiellement au collectif téléthon.



Le concert donné à l'Arlequin le vendredi soir comportait un programme varié et de qualité.

Auvergne Collections proposait un quiz concernant des objets insolites et le public était invité à participer à un jeu du « panier garni ».

Après une ouverture magistrale du spectacle avec l'Harmonie de Mozac, suivie de magnifiques et touchantes chorégraphies données par 4 groupes d'adultes, ados et enfants de l'association M' Danse et du Foyer du Moulin Blanc, une buvette était proposée au public durant l'entr'acte.

En 2<sup>ème</sup> partie, les choristes des Voix de l'Ambène et les sonneurs du Rallye-Trompes des Volcans - aussi chanteurs - donnaient aussi le meilleur d'eux même pour le plus grand plaisir de l'assistance et clôturaient ensemble le spectacle en interprétant, sous la direction de Joëlle, une magnifique ballade irlandaise fortement ovationnée.



Samedi après-midi, la marche organisée par les Amis du Pré du Lac réunissait une cinquantaine de participants qui bravaient la froidure du temps.

Enfin, les croissants proposés

dimanche matin sur la place Camille Rigal et dans le centre-bourg ont permis à de nombreux mozacois de soutenir le téléthon tout en agrémentant leur petit-déjeuner.

**L'ensemble des actions de ce téléthon a permis de réunir une recette nette de 1820 € destinée intégralement à l'AFM-Téléthon.**

**Un grand merci aux donateurs et à tous ceux qui ont pris part à l'organisation et à la réalisation de ce téléthon, en particulier aux bénévoles des associations participantes.**

## ➤ UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS) POUR QUI ?

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources annuelles dépassent le plafond d'attribution de la CMU-C (soit supérieures à 8653 € - ou 721 €/mois) sans dépasser 11682 € - ou 973 €/mois - pour une personne seule. A noter que le montant réel des ressources pris en compte peut être majoré d'un montant forfaitaire pour les personnes logées gratuitement ou bénéficiant d'une aide au logement. Attribuée par l'Assurance Maladie, l'ACS donne droit durant un an, à une aide financière (renouvelable) pour payer la complémentaire santé du choix du bénéficiaire (contrat en cours ou contrat nouvellement choisi).

**Une complémentaire santé facilite l'accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé non prises en charge par le régime obligatoire.**

Le montant de l'aide varie en fonction de l'âge du bénéficiaire (de 100 € pour une personne de moins de 16 ans à 550 € pour une personne de 60 ans et plus).

Pour plus de précisions il est conseillé de contacter la CPAM (tél. 09 66 43 71 ou 3646) ou de consulter le site internet « <http://www.ameli.fr> » où l'on peut télécharger les formulaires. En cas de difficultés le CCAS pourrait faciliter votre démarche.

## ➤ PROTÉGEONS NOS RIVIÈRES ET RUISSEAUX

Nos rivières, ruisseaux, rases font partie de notre patrimoine. Malheureusement, des pollutions de l'eau sont signalées ; ces pollutions peuvent être multiples (hydrocarbures, pesticides, eau de javel, déchets végétaux, eau de sciage de lave...). Ces pollutions lorsqu'elles sont graves vont entraîner une destruction de la faune et de la flore.

### Si vous constatez une pollution, comment réagir ?

Avant d'agir, collectez un maximum d'informations telles que :

- la localisation exacte du lieu, le nom du cours d'eau, le lieu-dit, sur quelle rive, etc... soyez très précis
- Visualisez ou notez les caractéristiques des nuisances : odeurs, couleur de l'eau, colmatage du lit, mousse en surface, présence d'hydrocarbures (irisation en surface), poissons pipant à la surface, mortalité. En cas de mortalité, évaluez la quantité de poissons morts.
- Prenez un échantillon (0,5-1 litre) d'eau avec le polluant.
- Si vous le pouvez, prenez des photos, avec votre téléphone portable éventuellement, notez l'heure.

### Ensuite, il faut contacter immédiatement et par ordre de priorité :

- Commissariat de Police : 20 av Virlogeux, 63200 RIOM, tél 04 73 33 43 63 ou le 15.
- Pompiers : tel 18.
- La mairie de Mozac : rue de l'hôtel de ville, tél. 04 73 33 71 71.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne (DREAL Auvergne) : 7 rue Léo Lagrange, 63000 CLERMONT FERRAND, tél 04 73 43 16 00.

- Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy de Dôme : LD Marmilhat 14 all des Eaux et Forêts, 63370 LEMPDES, tél : 04 73 92 56 29
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) : 9 Allée des Eaux et Forêts, 63370 Lempdes tel 04 73 90 26 26

Plus vite vous réagirez, mieux la pollution sera endiguée.

### Que se passe-t-il ensuite ?

Les services compétents doivent se déplacer rapidement sur les lieux pour effectuer un constat et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser la pollution et éviter sa propagation à l'aval. Viendra alors le travail d'investigation pour trouver le coupable.

Le déversement de substances nuisibles dans les eaux souterraines ou superficielles peut être sanctionné jusqu'à de 2 ans de prison et 75.000 euros pour une personne physique et jusqu'à 375.000 euros d'amende (Article L216-6 du code l'environnement).



## ➤ DÉCLARATION DE TRAVAUX

La déclaration de travaux est obligatoire pour toutes les modifications d'aspect extérieur d'une habitation en particulier le remplacement des portes et fenêtres et les réfections de toiture.

De part le règlement de la ZPPAUP<sup>(\*)</sup> le PVC est interdit en zone UPI (vieux bourg).

La réalisation de travaux non conformes ou sans déclaration préalable de travaux ne permet pas d'obtenir le certificat de conformité nécessaire lors de la vente du bien. Le propriétaire s'expose à des poursuites judiciaires de la part de tiers ou de l'administration. En cas de sinistre, les assurances peuvent être réticentes à dédommager.

Alors si vous envisagez de faire des travaux, venez vous renseigner en Mairie.

<sup>(\*)</sup> Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

## ➔ TRAVAUX 2016

### ➔ IMPASSE COSTE ET IMPASSE DU DOCTEUR IMBERT

Dans le cadre de son programme de renouvellement d'eau potable, des travaux ont été effectués impasse Coste et impasse du Docteur Imbert. Les conduites d'eau ainsi que les branchements d'adduction ont été remplacés pour un montant d'environ **26 000 € TTC**.

Les travaux ont été réalisés en mars 2016.



### ➔ RUE DU 4 SEPTEMBRE

Dans le cadre de son programme de renouvellement d'eau potable, des travaux ont été effectués rue du 4 septembre. Les branchements d'adduction d'eau potable ont été remplacés pour un montant d'environ **61 000 € TTC**.

Les travaux ont été réalisés en mai 2016.

### ➔ PLAN DE CIRCULATION CENTRE BOURG

Le projet du plan de circulation du Centre bourg destiné à sécuriser et à fluidifier la circulation, a été présenté à la réunion publique du 9 Novembre 2016.

La 1<sup>ère</sup> étape sera mise en place début 2017, à savoir mise en sens unique de :

- rue de l'Abbaye (entre la rue de l'Hôtel de ville et la place de la République) dans le sens Nord-Sud
- rue Despérouses (entre la place de la République et la place Camille Rigal) dans le sens Sud-Nord
- rue Sanitas (entre la rue de l'Hôtel de ville et l'allée du Parc) dans le sens Sud-Nord

La 2<sup>ème</sup> étape sera mise en place dans les mois à venir avec en particulier la piétonisation partielle de la rue de l'Abbaye entre les 2 extrémités de la rue du Couvent.



## NOËL 2016

**Dimanche 18 décembre à 14h30**, l'arbre de Noël des enfants de Mozac aura lieu à l'Arlequin avec le spectacle « CIRCOROCK ».



Ce conte musical interactif est à la fois drôle, plein de tendresse et de rebondissements. Entourés d'un féerique décor animé en 3 dimensions, les artistes racontent l'histoire de Léo, petit garçon rêveur, qui tous les soirs, après la classe, se glisse à l'intérieur d'un vieux cinéma que longe la rue de son école. Là, il s'invente un monde imaginaire et apprend la musique en jouant en cachette sur une vieille guitare abandonnée.

L'arrivée de Lucie, une jeune chanteuse, bouleversera sa vie ! Ensemble, ils referont le monde, repeindront leur univers. Ils vont jouer avec le sérieux d'un enfant qui s'amuse, jouer comme des comédiens, jouer comme des musiciens !

Ils s'inventeront des personnages extraordinaires qui jailliront sur scène. A la fin du spectacle, le père Noël viendra rendre visite aux enfants et un goûter leur sera offert par le CCAS.

Vous pouvez encore déposer votre **lettre au père Noël** dans la boîte installée sur la place Saint Paul.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse pour la réponse.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie des nouveaux arrivants s'est tenue à l'Arlequin le vendredi 4 novembre. Après un accueil musical par l'harmonie de Mozac, Marc REGNOUX, maire de Mozac, avec la participation des élus et du personnel communal, a présenté toutes les richesses et les services proposés par la commune. Chaque famille s'est vue remettre une invitation pour 2 personnes pour un spectacle de la saison culturelle.



La soirée s'est poursuivie par la remise des récompenses du concours des maisons fleuries qui, cette année, a connu une participation plus importante.

### Maison particulière avec jardin :

*1<sup>er</sup> Prix* : Mr & Mme LEVENEZ - 12 rue du Pailleret

*2<sup>ème</sup> prix* : Mr BRANDON Serge - 10 rue Gabriel Mercier

*3<sup>ème</sup> prix* : Mr & Mme Francisco MARIN - 10 chemin de la rivière

### Maison de bourg :

*1<sup>er</sup> Prix* : Mme IMBERT Odile - 5 rue du 11 novembre

*2<sup>ème</sup> prix* : Mme FOURNAND Claire - 3 place de la république

*3<sup>ème</sup> prix* : Mme PRUGNARD Jeanne - 6 place du Dr Imbert

Les 19 participants ont reçu une fleur. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié servi par le personnel.



## ➤ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Les musiciens de l'harmonie de Mozac et les sapeurs-pompiers ont conduit le défilé avec les élus, les représentants des associations et la population. Nous tenons à remercier les enfants venus accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants. Après la commémoration officielle au cimetière et le dépôt de gerbe, tous ont été invités à l'Arlequin pour partager un apéritif offert par la commune.



## ➤ CARNAVAL 2017 « PRÉPAREZ VOS COSTUMES »

Dimanche 26 mars 2017, nous fêterons Monsieur Carnaval sur le thème de la gourmandise. Nous vous attendons nombreux et, bien sûr, si possible costumés.

## ➤ COMITÉ DES FÊTES • FÊTE PATRONALE

Un comité des fêtes est en cours de constitution (association loi 1901). Pour en faire partie, faites vous connaître à l'accueil de la mairie ou téléphonez au 04 73 33 71 71 ou adressez un courriel à « [contact@ville-mozac.fr](mailto:contact@ville-mozac.fr) ». Faute de volontaires pour étoffer ce comité, la fête patronale pourrait ne plus avoir lieu.

## ZOOM SUR JOCELYNE MAGNON

Suite à une demande de Michèle André, sénatrice du Puy de Dôme, Mme Danièle POLVE-MONTMASSON, préfète du Puy de Dôme, a conféré l'honorariat d'adjointe à Mme Jocelyne MAGNON, ancienne adjointe au maire de la commune de Mozac.

La cérémonie organisée à l'Arlequin a permis à Mme Michèle André de retracer le parcours de son amie :

- 3 mandats comme adjointe aux affaires sociales au cours de ses 25 années de vie communale,
- la présidence du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile où elle a favorisé la formation des professionnels au service des personnes âgées,
- son investissement comme éducatrice spécialisée à l'Institut des Gravouses, établissement pour jeunes déficients auditifs et pour des jeunes présentant des troubles du langage,
- et sa participation à la vie associative locale.

Malgré toutes ses occupations, Jocelyne Magnon a su gérer sa vie familiale et apporter beaucoup d'affection à ses enfants et petits-enfants.

Mr le maire de Mozac, après l'avoir félicitée pour son implication, lui a remis le diplôme représentant le titre honorifique et Mme Michèle André une médaille du Sénat, en présence de Lionel Chauvin conseiller départemental, des élus, du personnel communal et de ses amis.

C'est avec beaucoup d'émotion que Jocelyne Magnon a remercié toutes les personnes qui lui ont fait confiance, qui l'ont accompagnée et aidée au cours de toutes ces années.



## CENTRE D'ANIMATIONS

<https://mozanimation.wordpress.com>

### ◉ SORTIE FAMILLES

Depuis un an, le centre d'animation organise des Sorties Familles, ouvertes à toutes et tous, seul(e) ou accompagné(e). Ces dernières permettent de créer du lien social au travers de rencontres conviviales et intergénérationnelles dans la région.

La prochaine sortie aura lieu samedi 21 janvier 2017 à Murat le Quaire. Au programme : repas au Relais de la Toinette, visites du scéno-musée de la Toinette et la Grange de Julien.

Sortie famille à St Nectaire, visite de la ferme Bellonte.

**Renseignements et inscriptions : Aurélie Lavergne 04 73 64 69 95 ou Franck Villedieu 04 73 64 69 97**



### ◉ ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Suite au départ d'Amandine Dureisseix pour de nouvelles aventures, nous avons accueilli Charlotte Jean, nouvelle directrice de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire. L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances de fin d'année du 19 au 23 décembre de 7h30 à 18h30. Le programme d'activités peut être consulté sur le site internet.

#### • TAP

Lors des TAP, les enfants ont la possibilité de s'initier à l'espagnol grâce à Michel LAZARO, le but étant d'avoir une approche ludique de la langue, mais surtout de pouvoir développer des échanges avec les enfants d'ALBALAT DE LA RIBERA (ville jumelée avec Mozac).

#### • ALSH

Petite nouveauté pendant les vacances scolaires, nous proposons un stage foot. Encadrés par Adrien Givernaud, les jeunes stagiaires, ballon au pied, s'initient aux différentes techniques, tout en apprenant la cohésion d'équipe et le fair-play. Le prochain stage aura lieu pendant les vacances de février.

**Renseignements auprès de Charlotte Jean, tél: 04 73 64 86 53, mail : [inscriptions.mozac@gmail.com](mailto:inscriptions.mozac@gmail.com)**

### ◉ CAZOM

L'été aura été propice à diverses activités aquatiques comme la traditionnelle sortie en canoë, la descente de l'Allier en paddle, la baignade au lac d'Aubusson et la participation à Intervilles « spécial jeux d'eau », manifestation inter-structure avec les jeunes de Vertaizon, Beaumont, Riom et du SAJ Val d'Allier. Cette nouvelle édition a d'ailleurs vu nos chers Cazomois remporter le trophée au terme d'une journée de franche rigolade.

Pendant les vacances d'automne, le Cazom et l'ARJ se sont retrouvés lors de deux journées sportives où les adolescents se sont adonnés au Bum-ball et au Kinball tandis que les sorties au Puy-de-Dôme et au cinéma ont rencontré un franc succès.

Le centre d'animation, soucieux de proposer un fonctionnement adapté aux parents et aux enfants, a mis en place une passerelle constituée d'enfants de CM2 et/ou 6<sup>e</sup> fréquentant la cité Clunisienne ou les communes avoisinantes. Elle permet à ce jeune public de rencontrer des adolescents de 11 à 17 ans



lors d'échanges, de participation à diverses activités et sorties communes, qui permettront d'accompagner les enfants dans leur prise d'autonomie.

Le Cazom sera ouvert pendant les vacances de Noël du 19 au 23 décembre de 10h à 18h30. Le programme est disponible au centre d'animation, 50, rue de l'hôtel de ville, au Cazom ainsi qu'en mairie. Possibilité de manger au restaurant scolaire sur inscription.

**Renseignements auprès de Franck Villedieu Tél. : 04 73 64 69 97 (Bureau), 04 73 64 88 26 (Cazom uniquement pendant les vacances scolaires) ou au 06 31 23 57 77. Mail : [cazomozac@gmail.com](mailto:cazomozac@gmail.com)**

## ↳ LUDOTHÈQUE

Après un énorme succès pour fêter ses 10 ans en 2013, la ludothèque a remis au goût du jour la fête du jeu le samedi 5 novembre 2016, nouvellement intitulée « A vous de jouer !! ». Imma Benitez et l'équipe du centre d'animation de Mozac ont vu passer presque 300 personnes dans la salle de l'Arlequin. Au menu, des espaces de jeux pour tous les âges, des jeux en bois, des jeux de sociétés, des jeux grandeur nature. Des personnalités ou des maisons d'édition étaient aussi à l'honneur, avec Fabienne CRISTOFINI pour Oika Oika, Olivier FAURE pour Flip Flap édition ainsi que Dorian BERTHELOT et Yannis LIDY créateurs du jeu ABABO édité chez Abeilles éditions. Cette fête sera pérennisée chaque année à la même période, alors ne ratez pas le rendez vous.

La ludothèque fait aussi découvrir le jeu tout au long de l'année : ses principales activités sont centrées à la ludothèque avec notamment des accueils de jeux libres pour : les assistantes maternelles, le "petit d'homme" (crèche de Mozac), les familles, les centres de loisirs ou en participant aux Temps d'Activités Péri-éducatives. Ludo'zac intervient aussi dans les écoles de Mozac : à l'école maternelle avec des jeux

coopératifs et à l'école élémentaire avec des jeux de numération. Depuis juin 2016, la maison de retraite ORPEA de Mozac a fait appel à ses services pour intervenir dans l'unité de vie protégée où les personnes âgées sont atteintes de la maladie d'Alzheimer : les jeux proposés sont très appréciés des participants.



La formule que propose la ludothèque pour organiser les anniversaires a un fort succès depuis quelques années. Depuis septembre 2016 tous les samedis sont réservés à l'organisation des anniversaires.

Les soirées jeux organisées le

deuxième vendredi tous les deux mois connaissent aussi un fort succès. Ces soirées sont basées sur un thème que la ludothécaire a choisi de vous faire découvrir ; cela permet parfois de retrouver des jeux perdus ou oubliés. La prochaine soirée aura lieu vendredi 10 février 2017 de 19h à 22h.

Imma Benitez, responsable de la ludothèque depuis septembre 2011, a obtenu le diplôme de ludothécaire en 2012.

Le ludothécaire est un spécialiste des jeux et des jouets. Ils sont pour lui un moyen de mettre en œuvre un projet social, éducatif et culturel, auprès de publics variés. L'expertise acquise lui permet de créer et gérer un lieu de jeu et de valoriser la culture ludique sur un territoire en proposant des animations et du prêt de jeu. Le ludothécaire a aussi pour mission d'accompagner les professionnels des domaines éducatifs, du soin et de la culture, pour l'intégration du jeu dans leurs projets.

**Informations Ludo'Zac :**  
**50 rue de l'hôtel de ville 63200 Mozac**  
**mozac.mozac.ludo@gmail.com**  
**ou 04 73 64 69 96.**

## ↳ LA CRÈCHE FÊTE SES 10 ANS

La structure multi-accueil "le petit d'homme" a fêté ses dix ans le 15 octobre dernier. Au programme : balade à poneys, manège à plumes, babyfoot et lâcher de ballons en fin de cérémonie pour le plus grand plaisir des enfants.



## ➤ LA MATERNELLE À L'ÉCOLE DES SCIENCES

Cet automne, trois classes de maternelle se sont rendues pour la journée à « l'école des sciences » de Châteauneuf les Bains.

Elles ont participé à différents ateliers sur le thème « faire de l'informatique sans ordinateur » pour comprendre comment fonctionne un ordinateur :

- programmer le déplacement d'un robot sur un quadrillage à partir d'une tablette numérique,
- réaliser un programme de déplacement sur quadrillage pour que bébé pingouin puisse rejoindre sa maman,
- pixéliser des images en coloriant les cases d'un quadrillage,
- trier des informations : remettre des nombres en ordre en suivant des consignes.



## ➤ TABLETTES NUMÉRIQUES

La municipalité de Mozac a doté l'école maternelle de seize tablettes numériques à la rentrée de septembre.

Les élèves se familiarisent peu à peu avec l'utilisation de ces nouveaux outils qui leur permettent d'aborder les apprentissages d'une manière différente.

## ➤ À TOUTE VAPEUR POUR VICHY !



Vendredi 16 septembre, les élèves de l'école élémentaire de Mozac ont réalisé leur voyage scolaire, point fort de leur année consacrée à l'étude de la vapeur. Malgré une météo capricieuse, les élèves ont rejoint à pied la gare de Riom pour attendre la locomotive à vapeur 141R420 basée à Clermont-ferrand. Les cris de joie ont fusé à l'apparition de cette imposante machine de 188 tonnes, classée monument historique. Les 200 élèves ont embarqué dans les anciennes voitures à compartiments pour atteindre Vichy 40 minutes plus tard, tractés à 80 km/h par la vénérable locomotive qui fête ses 70 ans. Les classes ont ensuite parcouru la ville thermale et son magnifique parc pour réaliser des parcours d'orientation, des découvertes du patrimoine et des activités de mini-golf au bord de l'Allier. Après un pique-nique bien mérité, les classes de grands ont

rejoint le quai de la gare pour découvrir les bielles, les pistons, la chaudière et même le poste de conduite de la 141R420. Durant le voyage retour, les élèves ont traversé avec courage les passerelles à soufflets des voitures pour rejoindre le fourgon et observer la locomotive en action grâce à une webcam placée à l'extérieur. La grande dame avale 150 litres d'eau au kilomètre tout de même ! La belle machine s'est laissée une dernière fois prendre en photo par les enfants à la gare de Riom avant de repartir entourée de vapeur et laissant dans le ciel un immense panache de fumée. L'école élémentaire de Mozac remercie la municipalité dont l'aide financière a permis ce voyage et les membres de l'association Vapeur d'Auvergne qui s'occupent avec passion de leur locomotive 141R420.



## ➤ L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FAIT SON CINÉMA !!!

### Moteur ! On tourne...

C'est parti ! Cette année toutes les classes de l'école élémentaire travaillent autour de l'image.

Les enfants aujourd'hui passent beaucoup de temps devant l'image télévisuelle, cinématographique, du jeu vidéo à la publicité ; aussi l'objectif de cette éducation à l'image est d'éveiller le sens critique vis à vis des médias, de faire passer les élèves du statut de spectateurs passifs au statut d'acteurs exigeants.

Les enfants vont assister à plusieurs projections de courts, grâce à un partenariat avec « sauve qui peut le court-métrage », afin d'apprendre à analyser les films, comparer, donner leur avis... ils participent à l'opération « école et cinéma » qui leur permet de voir plusieurs films et les étudier. Tout au long de l'année, selon les niveaux d'âge et les projets des classes, chacune proposera une série d'ateliers : certaines classes s'exerceront à la programmation, d'autres seront directement au contact du matériel pour s'initier à l'écriture de scénarios, au jeu d'acteurs, à la prise de vue, à la mise en scène, au montage et aux effets spéciaux...

Le projet donnera lieu à 2 grandes rencontres à ne pas manquer : vendredi 19 mai où seront projetés à l'Arlequin les coups de coeur du festival du court métrage 2017 et vendredi 23 juin où chaque classe présentera sa propre réalisation et ce sera alors le festival à l'école de Mozac !



## ➤ HARMONIE DE MOZAC ÉCOLE DE MUSIQUE CHORALE MOZAC MELODIES

L'orchestre de l'harmonie de MOZAC a fait sa rentrée musicale depuis le mois d'octobre 2016 afin de préparer les manifestations à venir pour la saison 2016 – 2017.

Les choristes, sous la direction de Johanne ROCHE, ont repris leurs répétitions et préparent une manifestation pour le mois de décembre, invités par la chorale de GERZAT.

L'effectif des élèves de l'école de musique de MOZAC reste stable par rapport à l'année dernière, soit 30 élèves.

Sont assurés les cours de : trompette, saxophone, batterie, clarinette, flûte et trombone.

Olivier PEROCHE a pris cette année la direction de la banda ainsi que celle de l'harmonie, en remplacement d'Hubert CHARBONNIER, qui assure désormais la direction de l'école de musique ainsi que la direction de l'orchestre junior.

Les événements à retenir pour la fin d'année sont la présence de la banda pour le Téléthon et le concert de Noël en présence également de la chorale MOZAC MELODIES.

Contact : <http://musiquemozac.weebly.com>

Max VERZELETTI, le Président : 06 30 67 87 31

Jean BOUSIGE, le Vice-président : 06 81 80 44 74

Christian LEVAVASSEUR, le Trésorier : 04 73 64 80 99



## ➤ VULCAN HOT ROAD



## ➤ AAPL : VOYAGE MARAIS POITEVIN / LA ROCHELLE



Les 9/10/11 septembre les Amis du Pré du Lac, avec huit autres associations de Mozac, ont organisé une sortie au Marais Poitevin et la région de La Rochelle.

Nous étions entre 46 et 50 personnes (certains nous ont rejoints au cours du parcours) pour découvrir cette région.

Le 9 septembre nous avons découvert le Marais Poitevin, avec la traditionnelle promenade en barque (un agréable moment avec le beau temps) et la visite du musée du Marais.

Après avoir séjourné à Chatellailon, le 10 septembre nous avons passé une journée à La Rochelle. Nous avons rejoint le vieux port en bateau, effectué la visite commentée de la ville en calèche le matin. L'après midi était consacré à la visite d'une tour et de l'aquarium.

Le 11 septembre a été consacré à Rochefort, avec la visite commentée de la ville, de la Corderie Royale et pour terminer de l'Hermione.

Tout le monde a apprécié ces journées.

La convivialité et la bonne humeur ont accompagné cette sortie qui, en plus, s'est déroulée par un temps très agréable.



## COMITÉ DE JUMELAGE

### VISITE À ALBALAT DE LA RIBERA

Une petite délégation s'est rendue à Albalat de la Ribera du 5 au 8 novembre dans le but de renouer les relations entre nos deux villes. Nous étions attendus devant la mairie par Felip HERNANDIS, maire depuis juin 2015 et par des élus. Après la réception, nous avons été voir un groupe de danse en répétition.

Dimanche, jour du centenaire du marché à Valencia, Felip HERNANDIS, accompagné de la 1<sup>ère</sup> adjointe à l'école, fêtes et communication, et de leurs conjoints, nous ont guidés à travers le quartier ancien de la ville. Nous avons assisté à la célèbre masclètà, spectacle pyrotechnique de poudre et surtout de bruit avec explosion de gros pétards.



Lundi, visite à pied d'Albalat avec monsieur le maire et la 1<sup>ère</sup> adjointe, puis réception conjointe de la délégation

de Mozac et des élèves et professeurs de deux établissements concernés par l'échange (Gannat et lycée d'Albalat).

En fin d'après-midi, Felip HERNANDIS a organisé une réunion pour envisager les possibilités de continuer les échanges.

Mardi, nous avons quitté Albalat de la Ribera avec ses oranges, ses clémentines, ses kakis, ses rizières et la douceur de son climat.

### BROCANTE VIDE GRENIER

Celle de cette année, qui s'est déroulée dans des conditions météo défavorables, a quand même été

une réussite. Les exposants étaient plus de 150 à avoir foulé la rosée du matin pour installer leurs stands dans le cadre du parc de l'abbaye.



Au fil de la journée, les visiteurs se pressaient pour essayer de trouver la bonne affaire et l'affluence allait croissante. Aux dires des brocanteurs, qui ont aussi apprécié la restauration sur place, le volume d'affaire a été important.

Coup de chapeau aux membres du comité et au personnel des services techniques de la ville de Mozac.

### REPAS CONVIVIAL

Dimanche 9 octobre les adhérents du comité de jumelage se sont retrouvés à l'Arlequin en présence de Marc Regnoux pour un repas amical.



### PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **3 février** : Assemblée générale
- **10 mars** : Soirée espagnole
- **7 avril** : Soirée courts métrages
- **17 septembre** : Brocante vide grenier



## AUVERGNE COLLECTIONS

Le « Club Auvergne Collections » a eu une année riche en expositions (17) et termine ses présentations par Tarbes (65) et Carquefou (44).

L'année 2017 s'annonce remplie de projets dont son 25<sup>ème</sup> salon à l'Arlequin le 18 et 19/3. Nous vous attendons nombreux, de nouvelles collections vous seront présentées. Si vous avez l'âme d'un collectionneur, rejoignez nous, ce sera avec un grand plaisir.

## ⊕ YOGA CLUB MOZAC



Oui c'est un yogi qui est venu animer un stage en mars 2016 !!! Aurait-il fait des adeptes ? En tous cas cette année comme les précédentes nous avons eu beaucoup

de demandes pour pratiquer ou découvrir le hatha yoga dans notre club.

Nous nous réjouissons d'un tel intérêt, mais attention, le Yoga ce n'est pas cette image d'acrobatie, c'est une discipline, un art de vivre. Il y a du calme en nous, il s'agit de le retrouver, quand pour maintes raisons (et il y en a...) il s'en est allé. Nos 5 professeurs nous guident, notre respiration nous aide, et peu à peu notre corps et notre mental s'harmonisent, s'apaisent, et ce calme, cette attitude restent en nous après la séance.

Notre entourage, personnel et professionnel, ne peut qu'en bénéficier lui aussi. C'est une posture au-delà des postures réalisées pendant la séance.

Nous sommes donc nombreux cette année encore : 140 à tenter cette belle aventure, à avoir cette intention.

Merci à la municipalité de nous accueillir 6 fois par semaine à la maison des associations pour ce moment précieux et apprécié.

*Jeannine MALLEVIALLE, Présidente du Yoga Club Mozac*

## ⊕ BMX : À NOUVELLE SAISON RENTRÉE DYNAMIQUE

Avec l'arrivée d'environ 40 nouveaux, l'effectif devrait rester stable, autour de 115 licenciés, qui vont découvrir à MOZAC le BMX en loisir et en compétition, de 5 à 77 ans.

L'année 2016 a été marquée par l'organisation de 2 courses : la 2<sup>ème</sup> manche de la coupe d'Auvergne et la 2<sup>ème</sup> édition du Mozac Bike Days, durant laquelle s'est déroulé le Championnat du Puy de Dôme 2016. C'est à chaque fois plus de 200 pilotes qui sont venus en découvrir sur une piste technique et plébiscitée par tous. Pilotes et parents ont, comme à chaque fois, apprécié l'ambiance conviviale du Mozac BMX.

L'année 2017 verra évoluer quelque peu le périmètre des courses avec le rapprochement des régions Auvergne & Rhône Alpes.

Nos pilotes sont impatients de partir découvrir de nouvelles pistes et de rencontrer de nouveaux adversaires sur cette nouvelle région.

Le président et les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent activement à la vie du club et permettent à nos jeunes pilotes de « s'éclater ».



## ⊕ JARDINIERS DES PAYS D'Auvergne

Les responsables de club de l'association des Jardiniers des Pays d'Auvergne (JPA) se sont réunis au mois de novembre pour dresser le bilan de l'année écoulée et finaliser le programme 2017 avec des nouveautés. L'association vous propose de nombreuses réunions, des ateliers avec des intervenants très férus dans leur matière. L'adhésion familiale annuelle de 20 euros vous permet aussi de profiter d'achats de graines, de plants de pomme de terre, de racines d'endives, de matériels de jardinage, des visites de jardins. Nous participons à diverses manifestations dans le département : foire du 1<sup>er</sup> mai à Mozac, foire de Cournon... Profitez d'avantages spéciaux avec nos partenaires.

Une surprise pour chaque nouvel adhérent ou renouvellement de la cotisation 2017.

**Les responsables du club : Claudine Chanudet 04 73 38 82 42 ([claudine.chanudet@orange.fr](mailto:claudine.chanudet@orange.fr)), Josette Verdelet 04 73 38 78 46 ([j.verdelet@orange.fr](mailto:j.verdelet@orange.fr))**

**Site internet : [www.jardinierspaysauvergne.com](http://www.jardinierspaysauvergne.com)**



## ➤ UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À LA GAULOISE-GYM

La saison 2016-2017 à la Gauloise-Gym est déjà bien entamée, toutes les activités ayant repris depuis septembre. On y retrouve :

- la gymnastique artistique féminine (GAF) qui se pratique sur 4 agrès (les barres asymétriques, la poutre, le sol et le saut de cheval).
- la gym acrobatique (GAC), constituée d'enchaînements de chorégraphie, de portés et d'acrobaties.
- la team-gym : elle se déroule sur 3 agrès, sol (chorégraphie d'ensemble), piste d'acrobatie et mini trampoline.

Ces 3 disciplines donnent lieu à des compétitions.

- lady-fit : ce sont des cours qui permettent d'entretenir la totalité de son corps avec ou sans matériel sous la forme de circuit training.
- renforcement musculaire : il s'agit ici d'un travail de musculation sur l'ensemble du corps sur fond musical avec une intensité progressive.
- école de gym : ce sont des séances qui permettent de découvrir la gymnastique.
- baby-gym : pratique d'activités d'éveil destinée à des enfants en bas âge.

Enfin, une dernière activité vient de faire son apparition à la Gauloise-Gym : l'Aérodanse (tous les lundi



de 19h30 à 20h30 à l'Arlequin). Apparue aux Etats-Unis il y a quelques années, elle est très appréciée car, pratiquée dans une ambiance détendue, elle est très ludique tout en permettant d'améliorer de nombreuses qualités physiques. Classée dans les disciplines de type fitness aux cotés des activités d'aérobic et de la danse, c'est une discipline très intéressante au niveau de l'amélioration de la coordination, de l'endurance aérobie, du travail musculaire des membres inférieurs et supérieurs, mais aussi de la mémoire. C'est une activité qui "brûle" beaucoup de calories.

Une séance de démonstration a eu lieu à l'Arlequin début novembre et a connu un vif succès avec plus de 60 personnes présentes. L'expérience sera renouvelée prochainement.

## ➤ UNE NOUVELLE SAISON DANSANTE ET CHALEUREUSE POUR L'ASSOCIATION ATELIER M DANSE !



L'ATELIER M DANSE a fait sa deuxième rentrée les lundi et vendredi à la maison des associations de MOZAC.

La danse peut être accessible

à tous. Tel est le credo de l'Association Atelier M Danse sous la direction artistique de Marlène CHITAN ROUGEYRON, professeur de danse diplômée d'état de danse Modern Jazz et diplômée handidanse option handicap mental, intellectuel et autisme. Elle est également déléguée régionale de la Fédération Française Handidanse.

M danse propose des ateliers danse Modern JAZZ tous âges, de l'éveil à l'âge adulte, tous niveaux.

La nouveauté de cette année scolaire est un atelier danse de partage maman/baby.

Marlène enseigne également l'activité handidanse en ateliers en faveur de personnes en situation de handicap mental à la maison des association de Mozac, et dans différentes structures spécialisées du Puy de Dôme (IME de Mozac, Foyer occupationnel de Mozac, Foyer la Maison des Puy de La Bourboule). L'Atelier M danse présentera un spectacle en intégration avec des danseurs valides et handidanseurs, en fin d'année scolaire à l'Arlequin. Les danseurs et handidanseurs participeront à divers événements de la vie locale et culturelle, et ont participé au téléthon le vendredi 4 décembre.

**Pour tous renseignements sur l'association et ses activités, contactez Marlène CHITAN ROUGEYRON au 06 87 63 14 25 atelier\_mdanse@yahoo.fr facebook : Atelier MDanse**

## 🚴 ENERGY CYCLE MOZAC : UN PETIT CLUB VTT OÙ LES JEUNES TROUVENT PLAISIR ET BONNE AMBIANCE



Le club de VTT de Mozac créé en 1997 fêtera ses 20 ans l'année prochaine ; il est affilié à la FFC (Fédération Française Cycliste) et compte près de 40 adhérents dont une majorité d'enfants. L'activité principale est l'accueil et la formation des jeunes à la pratique du VTT. Il est organisé autour d'une école de VTT, participations aux épreuves FFC (courses XC en coupe d'Auvergne, ou coupe de France, championnat de France, TRJV, TFJV...) et diverses randonnées. Notre club est animé par une poignée de femmes et d'hommes passionnés qui aiment être ensemble et transmettre aux jeunes une solide formation technique au VTT en s'appuyant sur les valeurs de plaisir, développement du sens de l'effort et surtout l'esprit d'équipe et le respect mutuel.

### Une saison 2015-2016 riche en événements :

En décembre 2015 s'est déroulé notre 10<sup>e</sup> trail de Mozac « à l'assaut de Tournoël » avec un record de participants à 800 coureurs. C'est dorénavant un événement extra régional.

La saison a été ponctuée de sorties collectives sur de superbes randonnées pédestres et VTT dont la très belle et technique « Sumène Artense VTT Tour » et les

traditionnelles « Pastourelle » et « Tatave ».

Un long projet de renouvellement des tenues club a abouti : depuis la rentrée nos jeunes arborent de nouvelles tenues au look rajeuni en noir et vert. Celles-ci ont été présentées lors d'une cérémonie avec les partenaires et sponsors : ville de Mozac, Conseil Départemental, Optic 2000 Mozac, Keep Cool, entreprise Renon, Running conseil « la foulée



verte », charpente et couverture Pascal Roux, la société des eaux de Volvic.

Coté compétition les jeunes ont particulièrement brillé en niveau régional avec plusieurs titres de vainqueurs du Championnat d'Auvergne, Coupe d'Auvergne et Trophée Régional des Jeunes Vététistes. Sur la bonne vingtaine de nos jeunes compétiteurs, 2 ont été sélectionnés au Trophée de France des Jeunes Vététistes, soutenus par une délégation de supporters et parents du club qui ont fait le déplacement une semaine durant en Alsace. Et 3 cadets ont été sélectionnés au Championnat de France VTT XCO.

### « Margot I » : un surnom qui lui va bien.

Cette jeune vététiste de 16 ans a hérité de ce surnom le jour où une seconde fille au même prénom a rejoint notre club ; et sur la saison 2015-2016 Margot Roustan a doublement mérité ce nouveau surnom :

championne d'Auvergne cadette, 1<sup>ère</sup> aux classements finaux cadette de la coupe d'Auvergne et du TRJV d'Auvergne, 16<sup>ème</sup> cadette aux championnats de France VTT XCO de Montgenèvre, 15<sup>ème</sup> cadette au Trophée de France des jeunes vététistes... Le tout avec une modestie permanente qu'elle partage avec tous ses coéquipiers du club.

### 2016-2017 avec beaucoup de nouveautés :

La nouvelle saison démarre avec l'arrivée entre autre de 3 jeunes filles, portant notre effectif féminin à 5 plus une maman. Le VTT est vraiment bien un sport mixte ! Nous projetons de faire un stage de 3 jours avec l'en-

semble des jeunes et encadrants adultes sur destination touristique, VTT s'entend ! La principale nouveauté est la fusion des 2 régions qui va bouleverser les calendriers et lieux de compétitions.

Les nouvelles couleurs de ENERGY CYCLE MOZAC rayonneront sur toute la grande région Auvergne - Rhône-Alpes !

Et pour le 17 décembre 2016 notre club organise la 11<sup>ème</sup> édition du TRAIL DE MOZAC « à l'assaut de Tournoël ».

Contact : [bruno@ecmozac.fr](mailto:bruno@ecmozac.fr)

Facebook : [www.facebook.com/EcMozac](http://www.facebook.com/EcMozac)

## ➤ RICHE SAISON AU MOZAC CYCLO CLUB



Les adhérents du Mozac Cyclo Club ont été présents sur de nombreuses épreuves cyclotouristes, notamment les trois ballons dans les Vosges, l'Ardéchoise, Luchon-Bayonne, les Copains, la Semaine Européenne à Auch, la Semaine Fédérale à Dijon.

D'autres ont participé à des courses UFOLEP ainsi qu'à des contres-la-montre, en particulier, la première édition du contre-la-montre de Chappes, en individuel et par équipe de deux.

A noter la participation de Jean-Paul à l'Ultracycling Dolomitica en Italie. Seuls deux français participaient à cette épreuve d'endurance de 16 000 m de dénivelé positif pour 624 km en passant par 17 cols.

Parlons également de Françoise qui a beaucoup

roulé en tandem avec Laurence, une adhérente non voyante du club. Elles ont rallié Strasbourg en partant de Lapalisse, dans le cadre de l'organisation FFCT « Toutes à Strasbourg ».

L'approche de l'hiver n'empêche pas les sorties régulières.

**Informations, renseignements et inscriptions auprès de la secrétaire Evelyne Branche : 06 30 22 87 47 ou du président Bruno Labruyère : 06 71 95 14 80.**

**Vous pouvez également consulter le site du Club : <http://mozac-cyclo-club.jimdo.com>**



## ➤ DES MOTS ET DES CRAYONS



L'association « des mots et des crayons » a organisé son 1<sup>er</sup> vide-dressing le samedi 19 novembre 2016 à l'Arlequin.

Le but de cette manifestation fut tout d'abord de récolter des dons de vêtements, chaussures et acces-

soires femme d'occasion, puis tous ces dons ont été vendus à prix cassés le jour du vide-dressing.

La recette de cette journée sera reversée pour une ONG, « carrefour jeunesse », située à Comé au Bénin, dont la mission est d'initier et soutenir la mise en place d'activités artistiques, sportives, académiques, culturelles et interculturelles au profit de jeunes de cette ville.

« carrefour jeunesse » veut offrir aux enfants et aux jeunes de moins de 25 ans une éducation alternative qui n'entre pas directement dans les systèmes éducatifs formels tels que les écoles.

La mission principale de l'association « des mots et des crayons » est d'aider les enfants d'Afrique. Grâce à cette journée vide-dressing cette mission fut accomplie avec succès. Merci aux bénévoles et aux participants, c'est grâce à eux que ces missions peuvent voir le jour.

## ◉ L'U.S. MOZAC SUR LA BONNE VOIE !



Depuis 4 mois les joueurs et joueuses de l'U.S. Mozac foulent de nouveau les terrains d'Auvergne. Des tendances commencent à se dessiner pour chaque groupe.

C'est avec bonheur que nous constatons un progrès dans les performances de chaque catégorie. Les équipes sont en habits de compétition. Le club repart de l'avant et continue sa structuration sportive. Nos 30 éducateurs et accompagnants permettent d'avoir un encadrement en nombre et en qualité afin de faire progresser tous les groupes.

Pour la première fois nous avons dû stopper les inscriptions quasiment dans toutes les catégories à l'exception des U15 féminines. Ainsi pour la saison 2016-2017, le

club comptera dans ses rangs plus de 315 licenciés (record). En parallèle, de bons résultats apportent au président Jean-Michel BUSSIERE et à son équipe des signes que le travail accompli va dans le bon sens.

On peut citer, les parcours remarquables en coupes des séniors A éliminés au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France et encore en lice en Coupe d'Auvergne après avoir sorti 4 clubs de niveau supérieur. La brillante première partie des séniors féminines puisqu'elles pointent en tête après six journées. Mais aussi, chez les jeunes, l'accession du groupe U13 au plus haut niveau de leur catégorie. Ils se frottent aux équipes du Clermont Foot, de l'AS Montferrand ou du F.C. Riom.

Pour affirmer son dynamisme, le club organise cette année un tournoi de futsal féminin les 22 et 23 décembre de 14h à 22h, et aussi son traditionnel tournoi des Jeunes à Pâques 2017, avec la présence espérée de plus 500 jeunes sur deux jours ainsi que 3 ou 4 équipes hors région Auvergne.

La formation n'est pas en reste puisque le 11 mars 2017 une session de formation des éducateurs de l'école de foot sera organisée à Mozac. Notre objectif est d'encore améliorer l'encadrement et de valider le dossier de renouvellement de la labellisation FFF de l'école de Foot.

Nos quelques échecs passés sont encore présents, aussi nous apprécions avec un bonheur simple cet élan. Nous travaillons pour que le foot à Mozac soit synonyme de formation, de fierté, de mixité et d'accueil tout en s'intégrant dans une logique de compétition raisonnée.

Avec le soutien de tous, de la municipalité, nous souhaitons faire vibrer nos supporters et porter haut et fort les couleurs du club et de la commune.

**Contact U.S. Mozac :**  
[mozac.us@auverfoot.fr](mailto:mozac.us@auverfoot.fr)

## ◉ LES JARDINIERS DE FRANCE

L'association des Jardiniers de France vous propose d'enrichir vos connaissances dans la pratique du jardinage au naturel : au potager, au verger ainsi que dans l'aménagement paysager.

Des conférences et des ateliers, entièrement organisés sur le plan local, vous sont proposés tout au long de l'année et animés par des jardiniers qualifiés.

Exemple : amender son terrain à l'aide d'engrais verts, pratiquer l'association des plantes, réaliser des décoctions, des macérations, des infusions, des purins de plantes, utiliser ses déchets en réalisant un compost équilibré...

Il est aussi bon de savoir aménager son jardin pour accueillir les auxiliaires du jardin. Des ateliers concer-

nant le verger vous permettront de vous perfectionner dans les différentes tailles fruitières.

D'autre part, l'association organise tout au long de l'année des sorties en groupe (visites de jardins, visites culturelles...).

**Renseignements : Marcel Noir tél : 04 73 38 31 86 ou par mail : marcel.noir@orange.fr**



## 🕒 UNE PAGE D'HISTOIRE PAR LE CLUB HISTORIQUE MOZACOIS : SOUS BONNE GARDE



Dans une petite commune rurale, comme le fut Mozac, au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le garde-champêtre est l'homme à tout faire. Le progrès et l'installation d'une police municipale ont supprimé ou modifié plusieurs de ses missions. En voici quelques-unes (liste non exhaustive) : remonter les horloges publiques, allumer les poêles pour le chauffage de l'école, encaisser les droits de place à la foire, assister aux mariages, aux enterrements, aux élections, passer le tambour dans les rues pour

crier les informations municipales, garder les douches communales (salle Victor Domas) et assurer la régie de recettes, distribuer le courrier de la mairie, relever les compteurs d'eau, faire les vacations funéraires... Jusqu'à l'arrivée de la municipalité Vacant en 1965, il n'y avait qu'un seul cantonnier, à temps partiel, Alphonse Chevalier. Le garde d'alors, Jean Fournier, ne rechignait pas à prendre le bleu de travail pour lui venir en aide. Surnommé « Po Benin », (« pain béni », car son père le distribuait à l'église), Jean était réputé pour l'entretien du cimetière dont il décorait le monument aux morts pour chaque Toussaint. Logé par la commune, il était disponible 24 heures sur 24.

- ❖ Le premier garde-champêtre de la commune, Antoine Blanchard a été élu le 18 décembre 1791.
- ❖ Le 5 janvier 1793, trois gardes-champêtres sont chargés de veiller à la conservation du territoire de Mozac. Il en coûte 240 livres à la commune.
- ❖ Le 28 Nivose an III, il y a huit gardes-champêtres à Mozac ! Cela coûte 300 livres plus le tiers des amendes pour ceux qui en donnent.
- ❖ Le 4 octobre 1807, il faut lever de nouveaux impôts pour payer le garde : 120 francs.
- ❖ Le 8 mai 1818, il n'y aura qu'un seul garde champêtre !
- ❖ Le 25 octobre 1818 : destitution du garde Amable Colombier pour cause d'inaction et de négligences. M. Colombier jette alors sa bandoulière et son écusson devant le conseil municipal.
- ❖ Le 29 juillet 1827, Bonnet Figeat est destitué pour cause d'ivresse permanente. Étienne Dumon, ancien militaire, le remplace.

## ◉ LES SITES CLUNISIENS, QUOI DE NEUF ?

En 2016, de nombreuses activités ont animé la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** s'est tenue en Espagne, à CARRION de los CONDES dans la province de CASTILLE et LEON, du 22 au 26 juin. Plus de 100 représentants des sites venus de France, Espagne, Italie, Angleterre, Suisse, Pologne étaient présents. Deux cars, partis de CLUNY, avec arrêt à RIOM, ont permis de faire des pauses en visitant les sites du sud-ouest de CARENNAC (Lot), MOUCHAN (Gers) et MOIRAX (Lot et Garonne).



Une modification des statuts et un règlement intérieur (consultables sur le site : [www.sitesclunisiens.org](http://www.sitesclunisiens.org) rubrique : la fédération/gouvernance de la fédération) ont été adoptés avec une large majorité de 88%. Parmi les nouvelles décisions il faut retenir :

- la désignation par site d'un seul délégué titulaire et d'un délégué suppléant,
- une sensibilisation des sites sur l'intérêt et les contraintes liées à l'adhésion,
- un site internet institutionnel est en création,
- un certain nombre de programmes européens sont en 'gestation',
- les chemins de CLUNY : 1000 kms sont actuellement identifiés,
- le nouveau logo plus sobre de la Fédération a été présenté :



**LES SITES CLUNISIENS DE LA VALLÉE DU RHÔNE** ont fait l'objet d'un voyage de trois jours, du 7 au 9 octobre entre Lyon et Montélimar, qui nous a permis de visiter neuf sites admirables (TERNAY, MANTHES, St GEORGES les BAINS, St MARCEL, SAVASSE, MEYSSE, PIOLENC, TULETTE, COLONZELLE) avec, cerise sur le gâteau, une visite du château de GRIGNAN.

**EN AUVERGNE**, plusieurs réunions qui se sont tenues à MAILHAT-LAMONTGIE, VODABLE, VOLVIC, CHAURIAT ont fait avancer les projets en cours :

- « les chemins de CLUNY en AUVERGNE » sont en cours de réalisation, avec besoin de recherche d'hébergements, de lieux d'approvisionnement et création d'une association permettant d'uniformiser les informations relatives aux chemins sur lesquels les sites ont déjà travaillé.
- des conférences sur « CLUNY et les FEMMES » sont en cours de préparation.

le dévoilement de plaque du site de CHAURIAT s'est déroulé le 15 octobre, en présence de Christophe VOROS, directeur de la Fédération et Nicole LAURENT, secrétaire.



### En bref :

- Un dossier est en cours de constitution pour poser la candidature de la Fédération à l'UNESCO en tant que réseau international.
- La fédération met en place des destinations clunisiennes : en Angleterre, en Auvergne, sur plusieurs jours.
- Voici les nouveaux sites adhérents en 2016 :  
 Pouilly-les-Feurs (Loire), Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche)
- Voici les sites officiellement classés (dévoilements) en 2016 :  
 Carrión de los Condes (Palencia, Espagne) - 24 juin  
 Chauriat (Puy-de-Dôme, F) - 15 septembre  
 Colonzelle (Drôme, F) - 10 juin  
 Cussac/Loire (Haute-Loire, F) - 1<sup>er</sup> octobre  
 Fromista (Palencia, Espagne) - 23 juin  
 Saint-Arnoult (Calvados, F) - 13 août  
 Saint-Lothain (Jura, F) - 5 novembre  
 Villacazar de Sirga (Palencia, Espagne) - 23 juin
- 2 institutions d'importance ont aussi adhéré :  
 La Province de Palencia (Espagne)  
 La Communauté autonome de Castille-et-León (Espagne)



La programmation municipale de l'Arlequin est partie, cette année, sur les chapeaux de roue.



Après les frères Maulus qui nous ont enchantés et fait chanter, nous avons accueilli la troupe de danse **DARUMA** dans son nouveau spectacle « Ici et Là », et le **18<sup>ÈME</sup> FESTICHORAL** avec les chorales régionales d'Aigueperse, du Cendre, de Randan et de Saullanges. 120 choristes qui ont chanté, accompagnés par le groupe Corou de Berrra, des chants Occitan.

Le samedi 7 janvier nous accueillons le **WAKAN THÉÂTRE** avec une nouvelle création « Mauricette ou l'amour du théâtre municipal », inspirée par le départ à la retraite de la concierge de l'Opéra de Clermont. C'est l'histoire de 30 années de partage avec les acteurs et de son amour du monde du spectacle vivant. Venez nombreux découvrir Danielle Rochard dans son interprétation de Mauricette et de son hymne à l'amour pour le théâtre.



Le samedi 11 février l'Arlequin va vibrer au son du Rock n'roll. Le groupe **TAU-PLESS** nous propose une rétrospective de 40 ans de

rock, 2 heures de spectacle avec 10 morceaux par décennie. Des vidéos illustrant les grands événements qui ont marqué ces différentes années. Venez retrouver ou découvrir les étapes de cette musique

devenue trans-générationnelle. Vous pourrez danser, et reprendre en chœur des morceaux devenus, aujourd'hui, des standards.

Un moment phare de la saison, « **LUCHINI ET MOI** » de et avec Olivier Sauton. La rencontre d'un jeune comédien débutant avec Fabrice Luchini. Le comédien des mots va accepter de lui donner des cours de théâtre. Joué en continu à Paris, après avoir obtenu un prix du public en Avignon. Produit l'année dernière à Volvic, ce spectacle, au-delà de la performance d'Olivier Sauton, nous offre une véritable leçon de vie. Un spectacle pour tous publics. Samedi 11 mars à 20h30.



Le spectacle en commun avec les villes de Châtel Guyon et de Volvic, « **PSS PSS** », aura lieu cette année

le dimanche 2 avril à 16h au théâtre de Châtel. Un couple de clowns, lauréat de 12 prix internationaux, vous enchantera dans le style des « rois vagabonds » de l'année dernière. Une heure de bonheur à ne pas manquer avec la compagnie Baccala.

Le **CINÉMA GRATUIT** continue son chemin à l'Arlequin. Après la projection de : « Marguerite », « Horton », « l'odeur de la Mandarine », vous pourrez retrouver : « L'âge de glace 4 » le mercredi 21 décembre 14h30, « Chocolat » le dimanche 22 janvier 15h30, « la famille Béliet » le vendredi 17 février 20h30. « les 8 salopards » jeudi 16 mars 20h30.

Retrouvez les détails de la programmation de la municipalité sur le site de la ville de Mozac et sur la brochure de l'Arlequin, disponible en mairie et en salle.

**IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE DE BIEN POUR VOUS À L'ARLEQUIN**

## LE MOT DES ÉLUS MOZAC AVENIR ET SOLIDARITÉ

Chers concitoyens, chers Mozacois,

En mars 2014, vous vous êtes librement exprimés par un vote démocratique pour renouveler les membres de votre Conseil municipal et, pour la première fois, vous avez désigné en même temps vos Conseillers communautaires. Élus pour six ans, ceux-ci devaient, en théorie, occuper leur mandat jusqu'en mars 2020.

Mais selon la loi sur la réforme territoriale, dite « loi NOTRe », qui conduit à la fusion d'intercommunalités, Riom-Communauté disparaîtra au 1er janvier 2017 pour devenir, avec deux communautés de communes voisines, « Riom Limagne et Volcans ».

L'extension du périmètre des intercommunalités va probablement dans le bon sens mais entraîne une contrepartie qui touche à la démocratie. Pour notre territoire, la « loi NOTRe » réduit le nombre d'élus. Il en va donc de la représentativité de notre commune dans ce vaste ensemble, car nous perdons trois sièges (de six l'on passe à trois).

Pour la première fois depuis 1940, des élus de la République française ne pourront pas terminer leur mandat. Il s'agit d'un véritable déni de démocratie !

Le groupe majoritaire se retranchant derrière la loi ; ce qui est effectivement légal, notre représentant, André Chanudet, se voit donc interdit de siéger alors qu'il a été élu par les Mozacois. Serions-nous écartés parce qu'il nous arrive parfois de penser ou de voter différemment en Conseil communautaire ? Pendant les trois prochaines années nous ne porterons plus l'autre expression des Mozacois. Dommage.

Mais nous ne nous résignons pas et nous défendons toujours l'identité de notre commune. Comme par exemple la promotion du chantier que nous avons proposé, à savoir la création d'une commune nouvelle. Un « Grand Mozac », seule structure capable de peser dans le nouvel ensemble intercommunal du nord du Grand Clermont.

Nous sommes à un moment où les cartes administratives sont redessinées : communes regroupées, nouveaux cantons, nouvelle grande région, nouvelles intercommunalités, métropolisation, etc. Nous en parlons ici pour la troisième fois. Interrogé lors du Conseil municipal du 4 juillet dernier, Monsieur le Maire n'a pas fermé la porte à notre idée et le prochain séminaire à l'attention des élus mozacois sera l'occasion de confronter ce chantier aux autres projets.

Les choses avancent doucement. Nous sommes prêts à travailler ensemble dans l'intérêt de Mozac et de ses habitants, même si ce déni de démocratie reste une blessure très vive.

En cette fin d'année éprouvante pour le monde et pour de nombreux concitoyens, nous formulons le vœu que 2017 soit l'année de l'apaisement.

### Les élus de Mozac Avenir et Solidarité :

**Mireille AUGHEARD, André CHANUDET, Matthieu PERONA, Christelle PLISSON, Karen RAVIER et Jean-Marc TAVIOT.**

## LE MOT DES ÉLUS BIEN VIVRE À MOZAC

Nous rappelons il y un an que la liste « Bien Vivre à Mozac » s'était construite autour de valeurs républicaines, démocratiques et sociales, et que la notion d'intérêt général et d'intérêt public guidait notre action.

Tout au long de l'année 2016 nous l'avons mis en œuvre sur les chantiers de voirie, de l'école et du gymnase. Nous l'avons mis en œuvre dans la réorganisation des services (accueil, restauration scolaire, animation périscolaire, ...) ou sur l'impulsion de nouveaux projets (agenda 21, domaine de l'abbaye, centre bourg, ...).

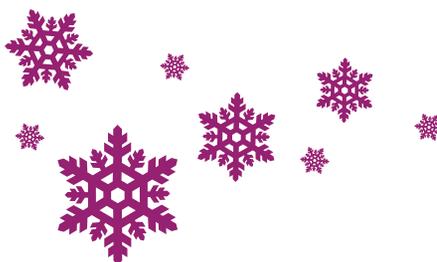
Les actions citoyennes menées dans ces différentes directions, et l'action conjuguée des délégués de quartier contribuent à renforcer le lien social sur notre commune.

Il nous faut maintenant porter ces valeurs et cette volonté d'agir à l'échelle de notre nouveau territoire, Riom Limagne et Volcans. Ce sera la mission de nos délégués dès le début 2017.

Les compétences de Riom Limagne et Volcans devront être clairement définies courant 2017. Mais gageons qu'au-delà des domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire, du tourisme, de l'urbanisme et de l'habitat, tous obligatoires, ceux de la petite enfance, de la culture, de l'environnement, du sport et de l'action sociale seront aussi importants. Et sans parler de la gestion des cours d'eau à l'horizon 2018, et de l'eau et de l'assainissement à l'horizon 2020. Si on ajoute l'éventuel passage en communauté d'agglomération avec la mise en place d'une politique de la ville, il est évident que des choix déterminants devront être faits.

Beaucoup de travail en perspective, pour lequel toute la liste de « Bien Vivre à Mozac » sera mobilisée. Autant de vœux à formuler pour cette nouvelle année 2017 que toute la liste vous adresse en cette fin d'année.

### Les élus de Bien Vivre à Mozac



**NAISSANCES**

BENONI Shaïna Cathy .....	27 juin 2016
VIALTER Tom Roger Guy .....	19 juillet 2016
GARCIA MAILLARD Armand .....	24 juillet 2016
LENGRAND PETIT Gabin Jean-Yves Philippe .....	29 juillet 2016
DECALUWE Hélio .....	30 juillet 2016
CORTEVAL Eloi Marie Aurélien .....	6 août 2016
PIGEAT Léo Didier Patrice .....	12 août 2015
FOURNET-FAYARD Elsa Mélanie .....	12 septembre 2016
ALLÈGRE Elliot François Gérard .....	8 octobre 2016
DA SILVA RAMOS Fabio .....	31 octobre 2016
MATALON Antoine Benjamin Pierre .....	3 novembre 2016
FOUILLER Lou Marie Gisèle .....	14 novembre 2016
MATOS Elisa .....	22 novembre 2016



**MARIAGES**

COUCHARD Arnaud & DE LA GUOBLAYE DE MÉNORVAL Marie-Amélie Elisabeth Anne Louise .....	11 juin 2016
BEC Cyrille Pierre Ernest & SEURET Delphine .....	25 juin 2016
BARIL Bruno Pierre René & JOVANOVIC Daniela .....	30 juillet 2016
CALIMÉ Adrien Jérôme Aurélien & DELMAS Estelle Sandrine Manon .....	27 août 2016
ROCHE Thierry Michel & VEYRET Béatrice Nicole .....	10 septembre 2016
DELEUZE Cédric André & DE MACEDO Valérie Isabelle Angéline .....	3 décembre 2016



**DÉCÈS**

OLLIER Suzanne Joséphine Agathe, veuve GOYET .....	27 mai 2016
RABAIX Suzanne Andrée, épouse CHANTELAUZE .....	19 juin 2016
FOUSSAT Emile Gilbert Marius, époux DIVOL .....	25 juin 2016
BUGNON Jean-Jacques Robert, époux CHAMBON.....	25 juin 2016
MELEINE Andrée Adrienne Renée, veuve COUDERT .....	29 juin 2016
JOURDE Bernardette Simone, veuve DEGIRONDE .....	1 <sup>er</sup> juillet 2016
BADAUD Philippe Gilbert René, époux CATHONNET .....	14 juillet 2016
FOUQUART Maryse Jeanne Louissette Augustine, épouse VEDRINE .....	15 juillet 2016
SPECIEL Jean Pierre, époux JOINT.....	19 juillet 2016
GROSLIER Marie Jeannine Paulette, veuve DOMAS .....	20 juillet 2016
BRUN Marie-Thérèse Antoinette Jeanne, veuve BAILLY .....	22 juillet 2016
JIN Arlette Josette, veuve TRILLARD .....	13 août 2016
BROSSON Marcelle Jeannine, veuve IMART .....	14 août 2016
LASSAUZET Alfred Jean Marius, veuf GRAS .....	24 août 2016
ANCEL Christian Alphonse Charles .....	1 <sup>er</sup> septembre 2016
LE HYARIC Thierry, célibataire .....	6 septembre 2016
RIBOULET Georgette, veuve GRY .....	7 septembre 2016
BIET André Michel Jean, veuf POUZOL.....	11 septembre 2016
FLORENCIO Jean, époux BENITO.....	19 septembre 2016
MOSBACH Georges Edouard, époux RIOL.....	15 octobre 2016
MARTIN Thierry Pierre, époux JODAS .....	16 octobre 2016
FALVARD Claude Renée Françoise, célibataire .....	17 octobre 2016
MALEVERGNE Roger André, époux LAURENT .....	27 novembre 2016
GUILLOT Raymonde Jeanne Stéphanie, veuve CASTÉLAN .....	29 novembre 2016



## → DÉCEMBRE

03 au 18	Salon artistique	Moz'arts	Salle capitulaire	14h - 17h
17	Trail de Noël	Energy Cycle	Complexe sportif	10h
17	Concert de Noël	Harmonie	Arlequin	20h
18	Spectacle de Noël	Mairie	Arlequin	14h30
21	Film « L'Age de Glace 4 »	Mairie	Arlequin	14h30

## → JANVIER

07	Spectacle « Mauricette ou l'Amour du Théâtre Municipal »	Mairie	Arlequin	20h30
11	Vœux du Maire	Mairie	Arlequin	18h30
15	Repas des aînés	Mairie	Arlequin	12h
20	Conférence sur les soins palliatifs	L'@ncre et Vivre ensemble	Arlequin	20h
22	Film « Chocolat »	Mairie	Arlequin	15h30
28	Théâtre	Association familiale	Arlequin	21h
29	Théâtre	Association familiale	Arlequin	14h30

## → FÉVRIER

04	Théâtre	Association familiale	Arlequin	21h
05	Théâtre	Association familiale	Arlequin	14h30
10	Loto	Ecole élémentaire	Arlequin	18h
11	Spectacle « Taupless ou l'histoire du Rock »	Mairie	Arlequin	20h30
17	Film « La Famille Béliet »	Mairie	Arlequin	20h30
Vacances de février	Structures gonflables	Mairie	Gymnase	Journée

## → MARS

03	Loto	US Mozac	Arlequin	20h
10	Soirée espagnole	Comité de Jumelage	Arlequin	soir
11	Spectacle « Fabrice Luchini et moi »	Mairie	Arlequin	20h
16	Film « Les 8 Salopards »	Mairie	Arlequin	20h30
18 et 19	Salon des collectionneurs	Club Auvergne Collection	Arlequin	Journée
18	Challenge Baby Gym	Gauloise Gym	Gymnase	Journée
24	Théâtre	Association familiale	Arlequin	21h
25	Gala	Judo	Gymnase	20h
26	Carnaval	Mairie	Départ complexe sportif	14h30

## → AVRIL

31/03 au 2/04	Salon des produits locaux	Champagne JOSSELIN	Arlequin	Journée
6 avril	Spectacle handidanse	Atelier M Danse	Arlequin	14h
7 avril	Court Métrage	Comité de Jumelage	Arlequin	20h30
08	Concert « Blaze Bayley »	Vulcan Hot Road	Arlequin	17h
11	Spectacle	Ecole élémentaire	Arlequin	18h
15 et 16	Tournoi de foot	US Mozac	Complexe sportif	Journée
18	Film « Belle et Sébastien »	Mairie	Arlequin	14h30
25	Film « James Bond »	Mairie	Arlequin	14h30



# Suprême



Suprême ClassiQ

Suprême Bacon

Suprême Chicken  
Barbecue Bacon

Chicken = préparation panée au poulet

## Quick Drive\* Riom

Route de Clermont - Parking Carrefour - 63200 Menetrol

\*Service au volant.

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

France Quick S.A.S. Le Plessis - Saint-Denis, société au capital de 81.250.000 euros. RCS Boulogne 950 024 994.



# saec



Equipements électriques - Maintenance 24h/24h

Z.A. MOZAC - 1 bis rue Blaise PASCAL - 63200 RIOM  
Tél. 04 73 64 53 53 • Fax 04 73 64 53 59 • [saec@saec.fr](mailto:saec@saec.fr)

VIS TA VILLE...



• Marche du Téléthon



• Energy cycle



• Ecole élémentaire



• 10 ans de la crèche



• 11 novembre



• Ludothèque



• Centre d'animations

